



Demande de location de salle et de matériel pour les associations et les particuliers

Cette demande de location de salle et de matériel doit être retournée au plus tard 1 mois avant la manifestation.

Les associations de la commune bénéficient d'une mise à disposition gratuite par an.

Au-delà d'une manifestation annuelle pour les associations, et pour les particuliers, les tarifs sont votés chaque année en conseil municipal. Le chèque de caution doit être joint à cette demande (à l'ordre du trésor public).

Date de la demande			
Origine de la demande	<input type="checkbox"/> association	<input type="checkbox"/> école	<input type="checkbox"/> particuliers
Nom de l'association			
Nom du demandeur			
N° de téléphone			
Adresse mail			
Adresse postale			
Date de l'événement :	Nombre de personnes :	Motif de l'événement :	Public concerné :

Besoins du demandeur

Locaux demandés : Grande salle – Salle annexe - Cuisine (entourer les choix)

Matériel demandé (prêt gratuit)	Nombre
Tables	
Chaises ou bancs	
Nombre de places assises souhaité :	
Réservé aux associations	
Podium roulant	
Estrade	
Sono (Caution 457€)	
Barrières de sécurité	

Locaux	Commune	Extérieurs
Grande salle + annexe + cuisine	470 €	730 €
Salle annexe + cuisine	310 €	465 €
Grande salle seulement	310 €	465 €
Lotos des associations	67 €	
Journée des associations	Gratuit	
Nettoyage annexe + cuisine	155 €	
Nettoyage complet	255 €	
Caution	450€	700€

Commentaires :	Signature du demandeur
----------------	------------------------

PRECISIONS CONCERNANT LA LOCATION DE LA SALLE :

- La cuisine comprend 1 réfrigérateur + 1 congélateur + 1 four+1 gazinière GAZ . Ces éléments devront être rendus en parfait état de propreté (sinon vous pouvez choisir l'option nettoyage –payante-)
- La municipalité se réserve le droit de facturer un nettoyage dans le cas où les locaux ne seraient pas rendus en parfait état de propreté, conformément à l'état des lieux.